

[Aller au menu](#) [#banner-nav]

[Aller au contenu](#) [#content-wrap]

[Aller à la recherche](#) [#search]



Faculté des Sciences du Sport Université de Poitiers

[#]

Master professionnel et recherche Domaine : Sciences Technologies Santé Mention : sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) Spécialité : ingénierie de la rééducation, du handicap et de la performance motrice

Présentation

Nature	Formation diplômante Diplôme national
---------------	--

Niveau de sortie	Bac + 5
-------------------------	---------

Lieu	Poitiers
-------------	----------

Objectifs

L'objectif du master est de former les étudiants à une expertise scientifique, technique et organisationnelle de haut niveau sur le handicap et la performance motrice. Les enseignements concernent à la fois la physiologie humaine, la biomécanique et la psychologie permettant la compréhension des phénomènes à l'origine du handicap et des mécanismes d'adaptation des individus à l'exercice. Une spécialisation importante sur les problèmes du vieillissement et des handicaps caractérise cette formation. Une compétence forte dans l'évaluation des programmes de gestion et de suivi du réentraînement à et par l'exercice physique est visée dans les contextes de la prévention et de la réadaptation.

De plus, un accent particulier sur l'environnement professionnel, le développement de projets, l'évaluation des procédures, la méthodologie et l'assurance-qualité est mis en place dans la formation.

Compétences visées

Le (la) titulaire du Master conçoit, planifie, organise, coordonne, supervise et évalue des programmes d'activité physique destinés à améliorer la santé, la qualité de vie et/ou la participation sociale des usagers ayant des besoins spécifiques (personnes présentant une maladie, une situation de handicap, âgées, sédentarisées ou appartenant à une population à risque vis-à-vis de la santé). Il occupe généralement une fonction de Cadre (avec ou sans délégation de compétence) dans une structure de prévention, de réhabilitation, de réadaptation, de réinsertion, de rééducation ou d'audit-conseil. Il dirige le secteur des activités physiques au sein d'une institution spécialisée (organisme privé, public, associatif ou fédéral). Il peut diriger une équipe composée notamment de professeurs en APA (Licence).

Description des compétences :

Il mobilise les connaissances et les ressources des sciences et techniques de l'activité physique en faveur de la santé, de l'autonomie et/ou la participation sociale d'une population ayant des besoins spécifiques (maladie, situation de handicap, vieillissement, population à risque).

Il analyse les besoins spécifiques d'un groupe d'usagers dans un contexte particulier, identifie les problèmes en établissant un diagnostic.

Il conçoit et met en œuvre des programmes individuels ou collectifs d'activités physiques pour la santé, l'autonomie et/ou la participation sociale pour une population donnée.

Il maîtrise les méthodes et les outils (scientifiques, technologiques, informatiques, ...) utilisés en recherche appliquée.

Il veille aux innovations scientifiques et technologiques, aux pratiques émergentes et aux transformations sociales et développe son réseau professionnel. Il est en charge de la veille documentaire.

Il gère un projet, un programme et/ou un service relevant des activités physiques pour la santé, l'autonomie et/ou la participation sociale.

Il collabore avec le secteur hospitalier, la médecine libérale, la médecine du travail.

Il dirige ou s'intègre dans une organisation, l'anime et la fait évoluer (leadership, communication interne et externe avec les usagers et leur entourage ainsi que les membres de l'équipe pluridisciplinaire).

Il tient compte des contextes sanitaires, sociaux et économiques.

Il maîtrise l'anglais technique et scientifique.

Il connaît et respecte l'éthique du secteur de la santé (confidentialité, dignité de l'utilisateur et son entourage, sécurité de l'utilisateur).

Il possède des capacités rédactionnelles pour rédiger les demandes de financements, les protocoles d'essai et d'évaluation, les cahiers d'observation, les rapports d'étude.

Il peut avoir la responsabilité d'un plateau technique.

Connaissances visées

Ce master s'organise autour de trois principes directeurs : la pluridisciplinarité (1), l'initiation à la recherche (2) et la professionnalisation (3).

1- Pluridisciplinarité

L'objectif de la formation est de permettre d'acquérir une spécialisation progressive tout en ménageant une certaine interdisciplinarité nécessaire pour appréhender les milieux du vieillissement et du handicap.

Pour cela, les enseignements sont répartis sur 3 niveaux :

Des enseignements transversaux : 80h en première année (comportant les unités d'enseignement : « Sport, santé, société », « méthodologie générale », « projet professionnel » et « anglais scientifique ») ; en seconde année, un tronc commun de 60h (Incertitudes et mesures des erreurs, Evaluation énergétique) accompagné d'un module de communication scientifique (30h).

Des enseignements plus fondamentaux (environ 200h en première année et 60h en seconde année) : organisés autour des champs scientifiques des sciences de la vie, Physiologie-Psychologie-Biomécanique, sont accompagnés d'enseignements concernant l'environnement professionnel et apportent une spécialisation croissante au cours du cursus. Ainsi, au cours des deux années de ce master, les regards disciplinaires sont systématiquement croisés afin que l'étudiant se constitue un corpus scientifique substantiel avec une connaissance des milieux dans lesquels il sera susceptible d'évoluer dans le futur.

Des enseignements de spécialisation et de perfectionnement (140h en première année et 90h en seconde année) : l'interdisciplinarité reste de mise mais ne concerne prioritairement que le champ des sciences de la vie et leur application pratique à la promotion, la prévention et l'éducation à la santé.

De plus, des séries de séminaires sont également prévues en M1 et en M2 concernant principalement l'environnement professionnel et scientifique.

2- L'initiation à la recherche :

Dès la première année, les étudiants sont sensibilisés à la problématique de la recherche. Des enseignements spécifiques au travers d'unités méthodologiques et de métrologie et de travaux d'études sont organisés. Envisagés comme un moment de production de savoirs et de formation par la recherche (recherche fondamentale ou appliquée, recherche développement dans le contexte professionnel), les temps de stages (7 semaines en M1, le second semestre en M2) accompagnés par la rédaction d'un mémoire, représentent avec le temps de soutenance, des moments nodaux de la construction autonome de l'étudiant.

3- La professionnalisation :

Celle-ci est effective tant au niveau des enseignements que de l'accueil en stage des étudiants.

En effet de nombreux partenariats entre le master et le milieu médical et paramédical se sont développés, en particulier pour les stages en milieu professionnel et aussi dans la participation de professionnels dans nos formations.

Admission

Accessible en	Formation initiale
	Formation continue

Formation requise

Cette formation est soumise à une capacité d'accueil dès le M1 à la rentrée 2017- 2018.

Avec la Loi du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système Licence-Master- Doctorat, deux principes généraux régissent la mise en place des capacités d'accueil en master :

- principe 1 : Tout titulaire du diplôme national de licence doit se voir proposer une poursuite d'étude dans un cursus conduisant au diplôme national de master.

- principe 2 : Les établissements peuvent fixer des capacités d'accueil pour l'accès à la première année du deuxième cycle. L'admission est alors subordonnée au succès à un concours ou à l'examen du dossier du candidat.

[Pour candidater sur cette formation, cliquez ici \[/scolarite/candidater-en-master/\]](#)

Conditions d'admission

Il est important de noter que les étudiants issus d'une autre filière que « APA et santé » doivent être attentifs au cadre d'intervention qui pourra être le leur lors des stages ou dans leur insertion professionnelle, en fonction des prérogatives dont fait mention leur carte professionnelle (fiche RNCP) respective.

L'admission en M2 concerne les étudiants ayant validé le M1 de notre spécialité ou d'un master français ou européen présentant une formation voisine.

Pour les professionnels désireux d'intégrer la formation aux niveaux M1 et M2, la procédure de sélection des candidatures sera celle des VAE/VAP. Parmi les catégories de salariés intéressés, on trouve généralement:

des médecins, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, podologues ayant une expérience professionnelle, ...

des salariés en charge des services activités physiques et sportives dans les entreprises, les collectivités territoriales et les institutions publiques.

des salariés en charge des services activités physiques et sportives dans les établissements du domaine de la santé (éducateurs, animateurs, ergothérapeutes...).

des enseignants du secondaire.

Programme

Organisation générale des études

Le programme détaillé du master peut être consulté via les liens suivants :

[Plaquette \[PDF - 632 Ko\]](#) [

http://fss.univ-poitiers.fr/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichiergw?ID_FICHER=1326273242981&ID_FICHE=49971&INLINE

[Programme d'enseignements \[PDF - 711 Ko\]](#) [

http://fss.univ-poitiers.fr/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichiergw?ID_FICHER=1326273242991&ID_FICHE=49971&INLINE

[Livret de suivi de stage IRHPM \[PDF - 803 Ko\]](#) [

http://fss.univ-poitiers.fr/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichiergw?ID_FICHER=1326273243001&ID_FICHE=49971&INLINE

Stage

Deux stages sont organisés : un en M1 (7 semaines), le second en M2 (4,5 mois). Ces stages sont accompagnés par un tuteur de stage dans la structure d'accueil et un référent universitaire. Les stages sont complétés par la rédaction d'un mémoire, et d'une soutenance orale devant un jury.

Et après ?

Débouchés professionnels

Secteurs professionnels et métiers visés : Code ROME : K1301, K1302, K1403, K2401, K2402

Les compétences développées par cette spécialité ouvrent aux étudiants des débouchés, à la fois dans le secteur public et dans les secteurs industriel, économique et de la santé. Des possibilités de poursuites d'études en doctorat sont possibles.

La majeure partie de nos étudiants s'intègre néanmoins dans le secteur de la santé, dans les contextes du reconditionnement à et par l'exercice physique, de la rééducation, de la prévention, de l'accompagnement de la personne âgée ou handicapée. Ces insertions s'effectuent dans des centres de réadaptation fonctionnelle, des associations, dans les maisons de retraite, dans des structures de services ou des structures créées par nos anciens étudiants.

Secteurs d'activités

Sport

Santé

Contacts

Responsables

Responsable Master : **Benoit DUGUE**

Tél : 05.49.45.40.40

benoit.dugue@univ-poitiers.fr

Responsable Pédagogique Master 1 : **Christel BIDET ILDEI**

Tél : 05.49.45.46.96

christel.bidet@univ-poitiers.fr

Responsable Pédagogique Master 2 : **Claire DE BISSCHOP**

Tél : 05.49.45.39.64

claire.de.bisschop@univ-poitiers.fr

Responsables Scolarité

scolarite.scport@univ-poitiers.fr

Contacts formation continue

professionnalisation.scsport@univ-poitiers.fr

Dernière mise à jour le 26 avril 2017

Faculté des sciences du sport

8, Allée Jean Monnet Bât C6

TSA 31113

86073 POITIERS CEDEX 9

Tél. : +33 5 49 45 33 43

Fax : +33 5 49 45 33 96

[Mail](mailto:ufr.scsport@univ-poitiers.fr) [mailto:ufr.scsport@univ-poitiers.fr]

[Site web](http://scsport.univ-poitiers.fr) [http://scsport.univ-poitiers.fr]

UFR Médecine et Pharmacie

6, Rue de la Milettrie Bât D1

TSA 51115

86073 POITIERS CEDEX 9

Tél. : +33 5 49 45 43 43

Fax : +33 5 49 45 43 05

[Mail](mailto:faculte.medecine@univ-poitiers.fr) [mailto:faculte.medecine@univ-poitiers.fr]

[Site web](http://medphar.univ-poitiers.fr) [http://medphar.univ-poitiers.fr]

Candidature

[Comment candidater à cette formation ?](#) [/scolarite/candidater-en-master/]